



Le 5 juin 2023,

La Région étend son dispositif de covoiturage à toute la Normandie !

Expérimenté depuis 2019 sur une partie du territoire, le dispositif « NOMAD Covoiturage » proposé par la Région s'étend désormais à toute la Normandie. En participant au coût des trajets, la collectivité entend permettre aux Normands de bénéficier d'un moyen économique, écologique et convivial de se déplacer quotidiennement sur l'ensemble du territoire, notamment dans les secteurs moins bien pourvus en transports collectifs.



Entre 0,50 € et 2 € de participation régionale par trajet pour les passagers

Pour bénéficier de la participation régionale, il faut :

- être majeur et habiter en Normandie ;
- effectuer un trajet supérieur à 5 km ;
- voyager entre 2 intercommunalités normandes (*)

La Région prend en charge au moins 0,50 € par trajet passager, dans la limite de 2 trajets (soit un aller-retour) par jour.

Cette participation s'élève à 2 € pour les passagers ayant une carte Atoumod et un abonnement au réseau Nomad.

Quant aux conducteurs, l'application de covoiturage leur règle directement le coût du trajet par passager, dans la limite de 3 passagers par trajet et de 2 trajets par jour.

Par exemple, pour un trajet d'un montant de 2 € (ce qui correspond à 20 km), le conducteur perçoit 1,50 € du passager et 0,50 € de la Région Normandie. Si le passager possède un abonnement Nomad, le conducteur reçoit 2 € de la Région, c'est donc gratuit pour le passager.

Trois opérateurs au choix

Afin de pouvoir déployer, sur l'ensemble de la Normandie, le dispositif « NOMAD Covoiturage » jusqu'ici disponible uniquement sur 12 territoires, la Région a choisi de travailler avec trois opérateurs de covoiturage : Klaxit, BlaBlaCar Daily et Karos.

Les usagers sont libres de choisir l'opérateur qu'ils préfèrent et doivent télécharger l'application pour avoir accès à la plateforme de réservation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur normandie.fr/nomad-covoiturage

() A noter : les trajets à l'intérieur d'une même Métropole, Agglomération ou Communauté de communes ne sont pas indemnisés, à l'exception des trajets internes aux territoires suivants : Isigny-Omaha Intercom, Communautés de communes Seules Terre et Mer, Terre d'Auge, du Pays Fertois et du Bocage carrougien.*

A propos de Karos :

Depuis 2014, Karos révolutionne le quotidien de plusieurs centaines de milliers de Français. Application n°1 du covoiturage domicile-travail en France, l'expertise de Karos tient dans l'accompagnement des plus de 350 collectivités et entreprises partenaires partout en France. Covoiturer sur Karos c'est faire des économies, réduire son impact carbone et faire de chouettes rencontres ! Et depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs reçoivent une prime de 100€ et pour les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits

À propos de BlaBlaCar Daily :

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage domicile-travail. Lancée en 2018, elle rassemble aujourd'hui 3 millions de membres en France. Les conducteurs et les passagers enregistrent leurs adresses et horaires de trajets domicile-travail. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.

A propos de Klaxit :

Lancé en 2014 par Julien Honnart (CEO) et Cyrille Courtière (CTO), Klaxit est le leader européen du covoiturage domicile-travail. En juillet 2019, Klaxit a racheté iDVROOM, filiale covoiturage de la SNCF. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En septembre 2022, Klaxit compte 350 entreprises clientes dont 80% des sociétés du CAC40 ayant souscrit à une solution de covoiturage et 36 collectivités locales partenaires. Klaxit a levé plus de 4 millions d'euros avec Via ID, RATP, Sodexo, MAIF et Aviva Impact Investing France (Inco). Plus d'informations sur Klaxit : <http://www.klaxit.com/>

Contacts presse :

Région Normandie :

Charlotte Chanteloup

06 42 08 11 68

charlotte.chanteloup@normandie.fr

Klaxit :

Émilie ZAGOZDA

06 49 75 43 58

emilie.zagozda@geng.com

BlaBlaCar :

01 76 42 02 04

presse@blablacar.com

Karos :

Tom Attias

066393836

0
tom@karos.fr